

Ski et snowboard

Le plaisir sur les pistes

Informations à garder en mémoire pour que le plaisir soit garanti:

- Vous skiez et faites du snowboard à vos propres risques et périls.
- Empruntez les descentes pour sports de neige balisées et sécurisées.
- Le terrain en dehors des descentes pour sports de neige balisées n'est pas sécurisé.
- Adultes et enfants: pour votre sécurité, portez un casque.
- Respectez la nature, protégez la forêt et la faune.



Suivez les règles à la trace!

Vous trouverez ci-après les règles de conduite de la FIS et les directives de la SKUS pour skieurs et snowboarders, valables pour tous les usagers des descentes pour sports de neige.

Règles de conduite de la FIS pour skieurs et snowboarders

La Fédération internationale de ski (FIS) a établi dix règles de conduite. En les respectant, vous contribuez largement à la sécurité sur les pistes.

Règle fondamentale

1. Respectez les autres. Veillez à ne pas les mettre en danger et à ne pas leur porter préjudice.

Règles de circulation

2. Descendez à vue. Adaptez votre vitesse et votre comportement à vos capacités et aux conditions.
3. Respectez la trajectoire du skieur ou snowboarder aval.
4. Dépassez en ménageant une distance suffisante.
5. Avant de pénétrer ou de vous engager après un stationnement sur la piste ou de virer vers l'amont, assurez-vous en regardant en haut et en bas de la piste que vous ne mettez personne en danger.

Stationnement/montée

6. Stationnez au bord de la piste ou aux endroits avec une bonne visibilité.
7. Montez et descendez à pied uniquement au bord de la piste.

Balisage et signalisation

8. Respectez le balisage et la signalisation.

En cas d'accident

9. Prêtez secours et avertissez le service de sauvetage.
10. Si vous êtes impliqué dans un accident ou témoin d'un accident, faites connaître votre identité.

Directives dans les snowparks

La perspective de sauts à couper le souffle ne doit pas vous faire oublier la sécurité :

1. Regardez avant de sauter.
2. Planifiez votre passage.
3. Allez-y gentiment.
4. Le respect invite au respect.

Start small and work your way up.

Directives supplémentaires pour snowboarders

Vous faites du snowboard? Alors ces trois règles supplémentaires vous concernent.

1. Retournez toujours le snowboard (fixations dans la neige) lorsque vous le posez.
2. Aux téléskis et aux télésièges, détachez la jambe arrière de la fixation.
3. Si vous avez des fixations de type alpin, fixez la jambe avant à la planche au moyen d'une lanière de sécurité (leash).



Véhicules à moteur

Des véhicules à moteur peuvent exceptionnellement être engagés pendant les heures d'ouverture des descentes pour sports de neige. Vous pouvez éviter des collisions avec de tels véhicules en prenant les précautions suivantes:

1. Vous respectez une distance suffisante par rapport au véhicule à moteur:
 - 15 m devant et derrière,
 - 3 m latéralement.
2. Vous ne vous accrochez en aucun cas au véhicule.
3. Vous vous manifestez visiblement si vous ne pouvez pas dévier de la trajectoire du véhicule à moteur.

Utilisation des remontées mécaniques

Les entreprises de remontées mécaniques et d'exploitation des pistes veillent à la sécurité du domaine skiable. En utilisant correctement les installations, vous contribuez vous aussi à la sécurité.

- Suivez les consignes du personnel et respectez la signalisation.
- Télésièges: fermez la barre de sécurité, restez tranquillement assis, ne descendez pas avant l'arrivée.
- Téléskis: restez bien dans les traces et quittez immédiatement le tracé de montée en cas de chute. Ne quittez l'installation qu'à l'arrivée et à l'endroit prévu à cet effet et libérez immédiatement l'aire d'arrivée.



Balisage et signalisation

En Suisse, les services des pistes et de sauvetage préparent, contrôlent, balisent et sécurisent plus de 7500 kilomètres de pistes. Pour évoluer dans cet espace en toute sécurité, il est impératif de respecter la signalisation suivante.

Les descentes pour sports de neige balisées sont bien sécurisées, car elles sont protégées contre les dangers d'avalanche et de chute dans le vide. On fait la distinction entre pistes et itinéraires.

Pistes préparées et contrôlées

Les pistes sont préparées, contrôlées et balisées selon leur degré de difficulté. Il est possible d'aménager certains passages en zones à circulation ralentie au moyen de bandes de signalisation «Ralentir».

Bleu:
piste facile



Rouge:
piste de difficulté moyenne



6 **Noire:**
piste difficile



Itinéraires ni préparés ni contrôlés

Les itinéraires ne sont ni préparés, ni contrôlés. Balisés en jaune, ils sont destinés aux usagers expérimentés.

Jaune:

pour les skieurs et snowboarders expérimentés



Snowparks

Les installations spéciales comme les snowparks font l'objet d'une signalisation spécifique. Dans un snowpark, les éléments «small» peuvent être entièrement parcourus en glissant et présentent une hauteur de chute minimale. Ils conviennent tout particulièrement aux débutants.



Pistes et itinéraires barrés

Les pistes et itinéraires sont fermés et donc barrés en dehors des heures d'exploitation des remontées mécaniques et à l'issue du contrôle final. Leur barrage

(p. ex. en cas de danger d'avalanches) est signalé:

- sur les panneaux d'information avec des signaux de barrage rouges ou avec des feux rouges;
- dans le terrain, avec des signaux de barrage complétés par des cordes de barrage et des fanions.



Barré
N'empruntez jamais les descentes
et chemins barrés!

Signaux de danger



Croisement



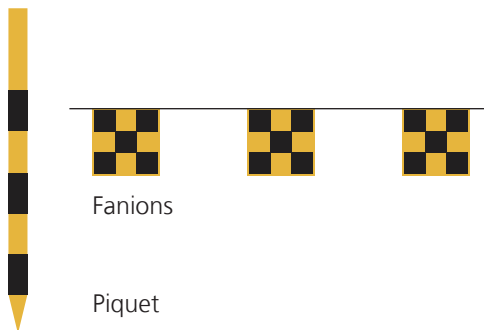
Danger gé-
néral



Passage étroit

Endroits dangereux

Les dangers locaux sur les pistes sont signalés et, en cas de nécessité, ces endroits sont barrés par des fanions et des piquets.



Fanions

Piquet

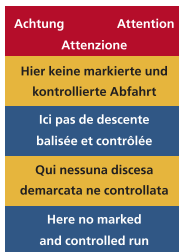
En dehors des pistes

Ici commence le domaine non contrôlé. Ce tableau n'est placé qu'aux endroits d'où part une possibilité de descente non balisée recelant des dangers particuliers.

Itinéraires

Les itinéraires balisés en jaune se prêtent bien aux descentes dans la poudreuse. Ils sont sécurisés contre les avalanches par le service des pistes, mais ne sont ni préparés, ni contrôlés.

A partir d'un degré de danger 3 «marqué», vous êtes prévenu par ce panneau ainsi que par un feu clignotant.



vous empruntez des pentes qui se trouvent au-dessus ou dans le bassin versant de descentes ou itinéraires balisés et contrôlés. Vous devez alors compter avec une responsabilité accrue.

Formation

Afin d'être en mesure d'évaluer le risque d'avalanche, il vous faut des connaissances spécifiques et de l'expérience. Participez à un cours sur les avalanches; de nombreux guides de montagne et organisations en proposent. Vous pouvez aussi compléter vos connaissances en autodidacte au moyen de livres sur les avalanches ou sur la plateforme interactive www.whiterisk.ch.

Information

Informez-vous sur les conditions:

- bulletin d'avalanches sur www.slf.ch ou sur votre smartphone avec l'app gratuite «White Risk» du SLF
- bulletin météorologique
- freeride checkpoints
- services des pistes et de sauvetage

Hors-piste

Danger d'avalanches

Vous pratiquez en règle générale le freeride et le ski hors du domaine skiable contrôlé - tout comme le ski sur les pistes balisées et sur les itinéraires - à vos propres risques et périls. En freeride, assurez-vous de ne pas mettre les autres sportifs en danger. Soyez particulièrement prudents et vigilants lorsque

Équipement de sécurité

Emportez toujours un DVA (détecteur de victimes d'avalanches), une pelle et une sonde. D'autres systèmes de secours, p. ex. un airbag, sont recommandés. N'oubliez pas de charger votre téléphone portable avant de partir.

Echelle du danger d'avalanches et recommandations

Le danger d'avalanches hors du domaine sécurisé est décrit sur une échelle comptant cinq degrés.

1 faible



1 Situation avalancheuse favorable en général

Descendez les pentes extrêmement raides un par un et tenez compte du danger de chute.

2 limité



2 Prédominance d'une situation avalancheuse favorable

Choisissez prudemment vos itinéraires, surtout sur les pentes aux expositions et altitudes indiquées dans le bulletin d'avalanches. Descendez les pentes très raides un par un.

3 marqué



3 Situation avalancheuse critique

Évitez les pentes très raides aux expositions et altitudes indiquées dans le bulletin d'avalanches. Sans expérience dans l'évaluation du danger d'avalanches, restez de préférence sur les descentes et itinéraires ouverts.

4 fort



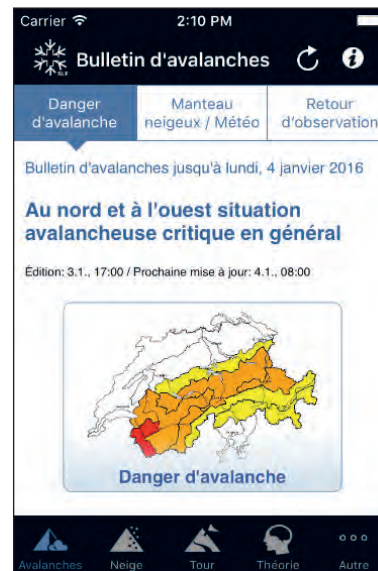
4 Situation avalancheuse très critique

Limitez-vous à des terrains modérément raides. Tenez compte de la zone de dépôt des grosses avalanches. Sans expérience dans l'évaluation du danger d'avalanches, restez sur les descentes et itinéraires ouverts.

5 très fort

5 Situation catastrophique

Téléchargez gratuitement le bulletin d'avalanche du SLF sur votre smartphone par l'application gratuite White Risk.



Respectez la nature

Zones de protection de la forêt et de la faune

La nature est un vaste terrain de jeu. Approchez-la avec tout le respect qui lui est dû. Tenez compte des zones de protection de la forêt et de la faune figurant sur les panneaux d'information. N'y entrez pas. Dans le terrain, elles sont signalées par les éléments ci-contre.

En cas de non-respect des zones de protection de la forêt et de la faune, votre titre de transport ou votre forfait de ski peuvent vous être retirés et vous risquez une amende. Votre comportement peut également faire l'objet de poursuites pénales.



Panneau



Fanions



Assistance en cas d'accident

Tout skieur ou snowboarder est tenu de porter assistance en cas d'accident.

Assurer la sécurité du lieu de l'accident

Sécurisez le lieu de l'accident: signalez-le en plantant les skis en croix ou mettez éventuellement un poste d'avertissement en place.

Premiers secours

Apportez les premiers secours: évaluez l'état du blessé, mettez-le dans la position de sécurité, pansez ses plaies et protégez-le contre le froid.

Appel au service de secours

Alertez les secours: indiquez le lieu et l'heure de l'accident, le nombre de blessés ainsi que la nature des blessures au service de sauvetage du domaine skiable ou au numéro 144 (ou 112).

Etablissement des faits

Notez, en particulier cas de collisions, les circonstances de l'accident et l'identité de toutes les personnes impliquées de même que le lieu et la date de l'accident, les conditions du terrain, de la neige et de visibilité, le balisage et la signalisation.



En sécurité dans la neige

La SKUS a pour objectif la prévention des accidents sur les descentes pour sports de neige et les pistes de ski de fond. Elle réunit des représentants des principales organisations suisses actives dans les sports de neige.

Les directives qu'elle édicte sont reconnues par les tribunaux et contraignantes pour les pratiquants des sports de neige. Demeurent réservées les dispositions de la loi et de l'ordonnance sur les activités à risque et pour la pratique professionnelle des sports de neige.

Les directives de la SKUS sont approuvées et recommandées par: Office fédéral du sport (OFSP); Office fédéral des transports (OFT); Concordat intercantonal sur les téléphériques et téléskis (CITT); Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents (Suva); Remontées Mécaniques Suisses (RMS); Swiss-Ski; SWISS SNOWSPORTS; Union des transports publics (UTP); WSL Institut pour l'étude de la neige et des avalanches SLF



Commission suisse pour la prévention des accidents sur les descentes pour sports de neige

© SKUS 2017

Secrétariat c/o bpa
Hodlerstrasse 5a
3011 Berne
www.skus.ch

